



Guide pour l'inscription à un examen au SESH

Modalités relatives à l'inscription



Inscription à l'examen : L'inscription doit se faire **au plus tard 9 jours avant la date de l'examen**. Si l'examen n'est pas disponible dans votre portail, veuillez communiquer avec votre ressource enseignante pour qu'elle déclare¹ son examen. En cas de complications, communiquez avec le SESH le plus tôt possible.



Confirmation de l'inscription : Tous les détails concernant votre inscription à un examen (date, heures, local, etc.) seront disponibles dans votre portail. Un avis vous sera envoyé dans votre portail lorsque le SESH aura traité votre inscription. Nous vous invitons à consulter régulièrement votre portail.



Inscription ne respectant pas le délai : Les inscriptions ne respectant pas le délai seront automatiquement refusées. Vous devrez alors faire vos examens en salle de classe sans accommodements.

¹ Pour en connaître davantage sur la procédure de déclaration de l'examen par la ressource enseignante, veuillez vous référer au Guide pour soumettre la déclaration de l'examen.

 **Annulation de l'inscription à un examen** : Si vous souhaitez finalement passer votre examen en classe, veuillez annuler votre inscription dans votre portail le plus tôt possible (au plus tard 24 heures ouvrables avant l'examen), afin de libérer la place dans notre local.

 **Environnement sécurisé** : Toute action relative à l'inscription des examens se fait dans un environnement sécurisé et confidentiel.

Procédure d'inscription



1- Dans votre portail, cliquez sur « **Mon dossier étudiant** », puis sur « **Dossier SESH** » et finalement sur « **Examens** ».

2- Cliquez ensuite sur le bouton « **M'inscrire** ».

Mes examens

Examens disponibles

Cours :	Type :	Date :	Durée :
CTB2053 - Comptabilité de gestion	Moodle (non présentiel)	lundi 5 août 2024, de 18 h à 20 h 30	150 min

2



3- Cochez si vous désirez ou non faire l'examen au SESH.

4- Les examens en non présentiel ont aussi lieu en non présentiel pour vous. Toutefois, si vous le souhaitez, vous pouvez venir faire ces examens dans notre local. Vous devez alors l'indiquer dans la case « **Commentaires** ».

5- Si l'examen est un examen en non présentiel avec surveillance Zoom, cochez la deuxième case et un agent du SESH vous contactera par courriel pour les modalités d'examen.

6- Indiquez, s'il y a lieu, tout autre commentaire pertinent dans la section « **Commentaires** ».

7- Les accommodements auxquels vous avez droit apparaîtront. Nous vous conseillons de ne pas décocher les mesures. Cliquez sur le bouton « **Confirmer mon inscription** ».

The screenshot shows a web application interface for exam registration. On the left is a navigation menu with items like 'Accueil', 'Avis sécurisés', 'Demandes d'admission', 'Inscription en ligne', 'Parcours académique', 'Dossier financier', 'Dossier SESH', 'Dossier SESH', 'Examens', 'Mon profil', and 'Assistance en ligne'. The main content area is titled 'Mes examens' and 'Examens disponibles'. A modal window titled 'M'inscrire à un examen' is open, showing the following content:

- 3: 'Cours : CTB2053 - Comptabilité de gestion' (with a red circle 3 next to it)
- 5: Two radio button options for accommodations (with a red circle 5 next to the second option):
 - Je n'ai pas besoin de mes mesures d'accommodement pour cet examen et je le ferai en classe.
 - Je désire bénéficier de mes mesures d'accommodement pour cet examen et je le ferai dans un local du SESH.
- 4: A text box for 'Commentaire :'. Below it is a red circle 4.
- 6: A red circle 6 is placed over the 'Commentaire' text box.
- 7: A red circle 7 is placed over the 'Confirmer mon inscription' button.

Additional information in the modal includes: 'Vous pouvez maintenant vous inscrire à cet examen.', 'Date : lundi 5 août 2024, de 18 h à 20 h 30', 'Durée : 150 min', and an 'M'inscrire' button.



8- Votre demande sera analysée et traitée par un membre de notre équipe dans les plus brefs délais. Une fois traitée, le local sera visible. Si le local n'est pas visible, c'est que votre demande n'a pas été traitée. Il ne faut donc pas tenir compte des heures indiquées, car elles pourraient changer. Prenez note qu'en raison des conflits d'horaire causés par le temps supplémentaire et pour des raisons administratives, le SESH se réserve le droit de modifier l'horaire des examens.

9- Vérifiez attentivement le numéro du local ainsi que le campus et la ville où l'examen se déroulera. En cas d'erreur, communiquez rapidement avec le SESH.

10- La veille de l'examen, il est essentiel de s'assurer que les détails de l'examen (heure, local et pavillon) n'ont pas été modifiés.

11- Si votre examen est un examen Moodle, le SESH avisera votre ressource enseignante de la plage horaire attribuée. Votre ressource enseignante pourra alors ajuster le temps de votre examen Moodle.

Mes examens

Examens avec mesures d'accommodement

Cours : RE1003 - Relations industrielles	Type : Présentiel	Date : lundi 5 août 2024, de 18 h à 20 h 40	Durée : 150 min
Lieu : Lucien-Brault, 101 rue St-Jean-Bosco, Gatineau, Québec	Local : A1005		

Mesures d'accommodement accordées :

- Pauses permises.
- Salle tranquille du SESH.
- Temps supplémentaire en raison de 33 %.

[Annuler mon inscription](#)



12- Répétez les étapes précédentes pour chacun de vos examens.

13- Pour annuler une inscription à un examen, cliquez sur le bouton « **Annuler mon inscription** » le plus tôt possible (au plus tard 24 heures ouvrables avant l'examen).

14- Pour toutes évaluations de moins de 60 minutes, vous devez, en premier lieu, demander à votre ressource enseignante si elle peut vous accommoder en classe. Si ce n'est pas possible et que vous souhaitez venir faire votre examen au local du SESH, vous devez nous envoyer un courriel avec les détails de l'évaluation (titre, sigle, professeur, date, heure, durée).

Mes examens

Examens avec mesures d'accommodement

Cours : RE13003 - Relations industrielles	Type : Présentiel	Date : lundi 5 août 2024, de 18 h à 20 h 40	Durée : 150 min
Lieu : Lucien-Braut, 101 rue St-Jean-Bosco, Gatineau, Québec	Local : A1005		

Mesures d'accommodement accordées :

- Pauses permises
- Salle tranquille du SESH
- Temps supplémentaire en raison de 33 %

13 →

15- **Récupération des examens** : Les examens faits au SESH sont remis au département concerné dans les jours suivants votre examen.

16- En tout temps, il est de votre responsabilité de vérifier vos horaires d'examen. En cas de conflit d'horaire scolaire, veuillez aviser le SESH.